

UNE CULTURE D'OUVERTURE :

Malraux insistait à juste titre sur la nécessité d'ouvrir la culture, sous toutes ses formes, au plus grand nombre. C'est un moyen de comprendre le monde et de le remettre en question.

Car la culture est, à la fois, transmission et rupture. Transmission des savoirs composant notre patrimoine littéraire et artistique, souvent qualifié, pour faire simple, de « classique ». Mais aussi rupture des conventions, saut dans l'inconnu, provocation excitant la curiosité et le désir. Héritage et mouvement, on a besoin de l'un et de l'autre, alternativement.

L'irruption des « intermittents du spectacle », au coeur des festivals de l'été 2003, a montré la solidité du lien entre la nation et ses artistes. Mais ce capital de sympathie ne suffit pas. C'est la place de la culture dans notre société qu'il faut définir et assurer. Dans un équilibre subtil entre la liberté de création et la pluralité des financements, publics et privés. En même temps, ce sont 400 000 emplois qui sont en jeu, témoignant ainsi de l'importance du secteur culturel au sens large, du spectacle vivant aux arts de la rue et du cirque en passant par le cinéma et l'audiovisuel.

Les propositions de l'UDF s'inspirent de la conception d'une culture de l'ouverture, de l'émulation, et de l'échange qui contribue à construire une identité vivante, à l'opposé du repliement sur soi.

- assurer le développement de **l'emploi culturel** à travers une loi de programme sur le spectacle vivant et une répartition complémentaire des rôles entre l'Etat et les collectivités territoriales. Cette **décentralisation** culturelle n'a pas pour but de faire disparaître de la scène le ministère de la culture mais de lui confier un rôle de garant des grands équilibres et, le cas échéant, de sanction des dérives toujours possibles (comme on peut le voir en Languedoc-Roussillon) ;

- consacrer la singularité de **l'intermittence** du spectacle, par un régime équitable et durable tel que l'exprime la proposition de loi aujourd'hui signée par une majorité de députés de tous bords et qu'un Parlement libre aurait déjà votée ;

- valoriser la patrimoine **linguistique** français, en classant nos langues comme « trésors nationaux » et en ratifiant la Charte européenne des langues régionales ;

- assurer le **pluralisme dans les médias**, par une extension de la mission du CSA à la presse écrite et une garantie d'autonomie entre les propriétaires et l'Etat. Le CSA verra ses compétences et ses moyens renforcés. La nomination de ses membres sera effectuée de manière trans-partisane, et validée par un vote du Parlement à la majorité des deux tiers. Une loi devra garantir la séparation effective des pouvoirs politique, économique et médiatique et assurer dans un même temps le pluralisme et la diversité de l'offre nationale et régionale dans la presse écrite.

- **repenser le service public audiovisuel**, afin qu'il ne soit pas une pâle imitation des chaînes privées.

- **garantir l'accès de tous aux nouvelles technologies**, ce qui signifie la couverture de l'ensemble du territoire national mais aussi trouver un meilleur équilibre entre la création artistique (qui doit être protégée) et le droit à la copie privée (pour un usage personnel ou familial) : une évaluation indépendante de la récente loi DADVSI est à cet égard indispensable.

Mais dans un environnement ouvert et mondialisé, le droit et l'accès à la culture constituent évidemment un enjeu international. Facteur d'épanouissement et d'enrichissement de l'individu, la culture doit donc

échapper aux règles habituelles du marché. Nous militerons pour donner à la culture un nouveau **cadre juridique international** contraignant sur la diversité et les échanges culturels qui échappe à l'OMC. Au niveau européen, notre priorité sera de défendre auprès de nos partenaires européens l'application du **taux réduit de TVA** à 5,5% sur l'ensemble des produits culturels, en particulier le disque et la vidéo.

Dans les sociétés qui ont tendance à se marchandiser, il est des biens qui doivent échapper à une approche exclusivement économique. L'éducation, la recherche, la culture sont de ceux-là. Ce sont des investissements pour l'avenir, des actes de confiance dans l'homme.